

# Congrès Géologique International

XIII<sup>e</sup> SESSION — BELGIQUE 1922

---

Secrétariat Général : *Service Géologique de Belgique*,  
Palais du Cinquantenaire, BRUXELLES.

Adresse Télégraphique : **GEOCONG, Bruxelles**.

---

(Deuxième Circulaire)

15 Mars 1922.

Nous avons l'honneur de confirmer et de compléter notre première circulaire.

## Haut Patronage.

Sa Majesté Albert, Roi des Belges, a consenti à accorder l'appui de son Haut Patronage à la XIII<sup>e</sup> Session du Congrès Géologique International.

## Inscriptions.

Aucun titre professionnel ne sera exigé à l'appui des demandes d'inscription. Néanmoins les excursions organisées avant et après la session seront plus spécialement réservées aux membres du Congrès qui sont géologues, géographes, ingénieurs des mines et autres personnes qui se livrent à l'étude ou à l'application d'une branche quelconque de la géologie.

L'inscription est fixée à 75 francs belges. Elle donne le droit de participer à la session, d'en recevoir gratuitement le compte-rendu, de s'inscrire aux excursions et de souscrire, à prix de faveur, à un exemplaire du livret-guide.

Toutefois le Comité d'Organisation n'agréera pas les demandes d'inscription qui émaneraient de ressortissants des États qui ont fait la guerre à la Belgique au mépris des traités.

## Délégations.

Certains délégués de gouvernements, d'universités ou de sociétés scientifiques, dont la désignation officielle nous a été notifiée, ne nous ont pas encore fait parvenir leur demande d'inscription, soit comme membre du Congrès, soit comme participant aux excursions. Nous les prions de ne pas tarder.

## Session.

La session se tiendra à Bruxelles du jeudi 10 août au samedi 19 août 1922.

Elle comportera des journées de discussions, des journées et demi-journées d'excursions, des visites commentées de musées et d'institutions scientifiques, de grandes collections artistiques, de monuments, etc.

En outre, des excursions commenceront le 1<sup>er</sup> août et se poursuivront jusqu'en septembre. Le programme détaillé en est donné ci-après.

## Questions portées à l'ordre du jour.

En reproduisant ici la liste provisoire des sujets portés à l'ordre du jour de la session, nous sommes heureux d'annoncer les principales collaborations acquises à ce jour :

1. *La tectonique des régions à plissements hercyniens* : MM. Bigot (France); Collet (Suisse); Fourmarier (Belgique); Glangeaud (France); Kettner (Tchéco-Slovaquie); Pariéjas (Suisse); Termier (France);

2. *La géologie de l'époque carboniférienne* : MM. Delépine (France); Lohest et Fourmarier (Belgique); Picquenard (France); Pruvost (France); les services géologiques de la Chine et de l'Argentine;

3. *Les relations entre les zones plissées et les zones effondrées de l'écorce terrestre* : M. Brouwer (Pays-Bas); le service géologique de l'Argentine;

4. *La géologie de l'Afrique* : MM. Bibolini (Italie); Brien (Belgique); Buttler (Suisse); Dalloni (France); Dubois et Anthoine (Belgique); Ehrmann (Algérie); Lacroix (France); Roccati (Italie); Russo (Maroc); de Stefani (Italie); Vinassa de Regny (Italie);

5. *Les relations entre l'évolution géologique et paléontologique de l'hémisphère Sud avec celle de l'hémisphère Nord*;

6. *La tectonique de l'Asie* : MM. Argand (Suisse); Brock (Etats-Unis); Jacob (Indo-Chine); FF. Mathieu (Belgique); Termier (France); le service géologique de la Chine;

7. *La lithologie des roches sédimentaires* : MM. Bellière (Belgique); Cayeux (France); de Lapparent (France); Kaisin (Belgique); Lœwinson-Lessing (Russie); Platania (Italie);

8. *La géologie du pétrole* : MM. Bernoulli (Belgique); Chautard (France); Dalloni (Algérie); Glangeaud (France); Voitesti (Roumanie); le service géologique de l'Argentine;

9. *Divers* : MM. Faura i Sans (Espagne) : *Carte Géologique de Catalogne*;

Lœwinson-Lessing (Russie) : *Les provinces pétrographiques de la Russie*;

Martel (France) : *Expériences extrêmes de coloration d'eaux souterraines à la fluorescéine*;

Rutot : *Etat actuel des études stratigraphiques et paléontologiques du Quaternaire de la Belgique*;

Sacco (Italie) : *Les révolutions du globe*;

Silvestre de Sacy (France) : *Contact entre l'Aquitainien et le Burdigalien dans la vallée de Penge*;

Yezek (Tchéco-Slovaquie) : *Sur la nature des tectites*.

A notre demande, M. Argand, lauréat du prix Spendiarioff (Toronto, 1913), donnera, le jour d'ouverture du Congrès, une Conférence publique sur « *la Tectonique de l'Asie* ». Ce faisant, nous désirerions attirer l'attention sur l'intérêt qu'il y aurait à réunir les fonds nécessaires pour la publication de la carte tectonique de l'Eurasie, dont M. Argand est l'auteur.

Les promesses de collaboration, qui nous parviendront dans la suite, seront mentionnées dans notre troisième circulaire; celle-ci ne sera adressée qu'aux membres du Congrès.

**Propositions.**

Toute proposition relative aux travaux de la Session ou à l'activité future du Congrès doit être adressée sans retard au Comité d'Organisation.

**Collaboration.**

Nous croyons utile de rappeler, à nouveau, quelques règles pour la rédaction des travaux destinés au Congrès :

1. La langue officielle du Congrès est le français. Les communications et mémoires peuvent toutefois être rédigés et présentés en anglais;

2. Le Comité d'Organisation ne se charge pas de l'exécution de traductions;

3. Les auteurs sont priés de joindre à leur mémoire un résumé, de préférence en français, ne comportant pas plus d'une page d'impression;

4. Les mémoires et propositions doivent parvenir au Secrétariat général sous forme dactylographiée et en double exemplaire. Comme il ne sera pas toujours possible de soumettre aux auteurs les épreuves d'imprimerie, la copie dactylographiée devra, avant envoi, être revue avec soin dans tous ses détails, tels que ponctuation, emploi de lettres majuscules, italiques, etc...

Sur demande, le Secrétariat communiquera la liste des signes conventionnels à utiliser, ainsi que les règles à suivre dans la préparation des figures;

5. L'acceptation d'un mémoire n'entraîne pas l'engagement de son impression.

**Séjour à Bruxelles durant la session.**

Le bureau officiel de renseignements gratuits aux étrangers, Grand'Place, 10, à Bruxelles, fournira sur demande détaillée tous renseignements utiles.

Il existe à Bruxelles de nombreux hôtels de toutes catégories. Les prix pour le logement, sans repas, sont variables, suivant qu'il s'agit de chambre à un ou deux lits, pour une ou plusieurs personnes, avec ou sans salle de bain. Il importe donc de spécifier dans la demande de renseignements ce que l'on désire. Certains hôtels entreprennent la pension à prix fixe, minimum

approximatif : 40 francs par jour. La plupart possèdent un restaurant, dont la fréquentation est facultative.

Il existe en outre de nombreuses pensions de famille (prix moyen par journée : 20 à 30 francs).

Le Secrétariat général prêtera au surplus ses bons offices aux participants qui les réclameraient.

**Exposition.**

Une exposition de documents géologiques sera organisée pendant la durée de la session.

Une section y sera consacrée à l'Afrique.

Les délais d'organisation seront communiqués sur demande.

**Excursions.**

La participation aux excursions est, de façon générale, réservée aux seuls membres du Congrès et sous condition d'avoir souscrit la déclaration annexée à la présente circulaire.

La participation aux excursions avant et après le Congrès est subordonnée à une inscription spéciale, qui doit être prise préalablement.

Les listes seront clôturées le 1<sup>er</sup> juillet pour les excursions avant la session et le 1<sup>er</sup> août pour celles après la session.

Conformément à l'usage, ceux-là seuls seront considérés comme ayant pris inscription aux excursions, qui auront effectué le versement, non seulement de la cotisation de membre du Congrès, mais encore de la caution ou dépôt mentionné ici à propos de chaque excursion. Cette dernière somme sera portée au compte de ceux qui suivront effectivement les excursions; elle sera au contraire perdue pour les personnes qui n'auraient pas suivi les excursions auxquelles elles se seront inscrites.

Le paiement des frais prévus pour la participation à chaque excursion devra être effectué avant le départ de l'excursion. Les sommes indiquées ici ne sont qu'approximatives et constituent des maximum. Elles couvrent les frais de transport (chemins de fer, bateaux, automobiles), de logement et de nourriture (boisson non comprise) durant l'excursion.

Le programme des excursions esquissé dans notre première circulaire a dû être quelque peu remanié. Les courses dont la liste est détaillée ci-dessous devront peut-être, par suite de difficultés imprévues, être encore légèrement modifiées.

## Excursions avant le Congrès.

A1. — *Traversée orientale de la Belgique, d'Arlon à Beeringen, par les vallées de la Sure, de la Salm, de l'Amblève, de l'Ourthe, de la Meuse et du Démer, sous la direction de MM. M. Lohest et P. Fourmarier.*

Durée : 9 jours. Coût approximatif : 450 francs. Caution : 45 francs.

Lundi 31 juillet, au soir. — Réunion à Arlon (1).

Mardi 1<sup>er</sup> août. — D'Arlon à Martelange : Jurassique; Triasique; Dévonien inférieur. *Martelange* (ou *Bastogne*).

Mercredi 2 août. — De Martelange à Bastogne : Dévonien du centre et du nord du synclinal de l'Eifel. *Bastogne*.

Jeudi 3 août. — De Cierreux à Trois-Ponts : Bord nord du synclinal de l'Eifel; discordance du Dévonien sur le Cambrien; Cambrien du massif de Stavelot. *Vielsalm* (ou *Trois-Ponts*).

Vendredi 4 août. — Vallée de la Liègne inférieure et environs de Remouchamps : Cambrien peu métamorphique de la Liègne; Dévonien inférieur et supérieur de l'est du synclinal de Dinant. *Liège*.

Samedi 5 août. — La vallée de l'Ourthe en aval de Comblain-au-Pont : Dévonien supérieur et Dinantien. *Liège*.

Dimanche 6 août. — Course entre Engis et Horion-Hozémont : Dévonien; Carboniférien du synclinal de Namur. *Liège*.

Lundi 7 août. — Excursion à **Visé, Haccourt**, Glons, Tongres : Carbonifère, Crétacique, Oligocène. *Tongres* (ou *Hasselt*).

Mardi 8 août. — Excursion de Tongres à Beeringen : visite d'une houillère de la Campine. *Louvain*.

Mercredi 9 août. — Arrivée à Bruxelles par Ottignies : Eocène, Cambrien.

A2. — *Traversée centrale de la Belgique de la frontière française à Bruxelles, par les vallées de la Meuse et de l'Orneau, sous la direction de MM. F. Kaisin, Eug. Maillieux et Et. Asselberghs.*

(1) Les noms écrits en italiques sont ceux des localités où l'on passera la nuit. Les noms écrits en gras sont ceux des localités dévastées au cours de l'invasion de la Belgique.

Durée : 9 jours. Coût approximatif : 450 francs. Caution : 45 francs.

Lundi 31 juillet. — Au soir : réunion à *Waulsort*.

Mardi 1<sup>er</sup> août. — Coupe d'Haybes à Vireux : Dévonien inférieur. *Waulsort*.

Mercredi 2 août. — Coupe de Vireux à Givet : Dévonien moyen et supérieur. *Waulsort*.

Jeudi 3 août. — Environs de Couvin et de **Frasnes**. Récifs paléozoïques : Dévonien moyen et supérieur. *Waulsort*.

Vendredi 4 août. — Environs d'**Hastière**, de *Waulsort* et de **Dinant** : Dinantien. *Waulsort*.

Samedi 5 août. — Coupe de la Meuse, de *Waulsort* à Namur (en bateau) : Dévonien. Dinantien et Westphalien inférieur; Synclinal de Dinant. *Namur*.

Dimanche 6 août, après-midi. — Excursion de Franière à Floreffe. Faille d'Ormont. *Namur*.

Lundi 7 août. — La bordure méridionale du synclinal de Namur, de **Tamines** à Clamiforge. Dévonien moyen et supérieur. Dinantien et Westphalien. *Namur*.

Mardi 8 août. — Coupe de la vallée de l'Orneau. Grotte de Soy. Carboniférien et Dévonien du bord nord du Synclinal de Namur. Silurien du Brabant. Retour à *Namur*.

Mercredi 9 août. — De Namur à Bruxelles, par Ottignies et **Louvain** : Cambrien, Crétacique et Eocène du Brabant. Arrivée à Bruxelles dans l'après-midi.

A3. — *Les régions métamorphiques de Vielsalm et de Bastogne, sous la direction de M. M. Lohest.*

Durée : 6 jours. Coût approximatif : 300 francs. Caution : 30 francs.

Jeudi 3 août. — Réunion à *Liège* au soir.

Vendredi 4 août. — Vallée de la Liègne inférieure : Cambrien peu métamorphique de la Liègne. *Vielsalm*.

Samedi 5 août. — Cambrien métamorphique des environs de *Vielsalm*. *Bastogne*.

Dimanche 6 août. — De Houffalize à Bourcy et à Cowan. Environs de Bastogne. Vallée de la Wiltz. *Bastogne*.

Lundi 7 août. — La vallée du ruisseau de Laval, entre Morhet et Laval. *Libramont*.

*Mardi 8 août.* — Les environs de Remagne et de Freux. *Libramont.*

*Mercredi 9 août.* — Arrivée à Bruxelles.

A4. — *Les terrains tertiaires de la Belgique : Eocène, Oligocène, Néogène,* sous la direction de M. Leriche.

Durée : 7 jours. Coût approximatif : 350 francs. Caution : 35 francs.

*Mercredi 2 août,* au soir. — Réunion à Tirlemont.

*Jeudi 3 août.* — Le Landenien de la région de Landen : Landenien marin et Landenien continental. *Tirlemont.*

*Vendredi 4 août.* — Les faciès continental et littoral de l'Eocène sur la bordure continentale du bassin belge aux environs de Gobertange et d'Oirbeek. *Tirlemont.*

*Samedi 5 août.* — L'Oligocène dans la région de Tongres. *Liège.*

*Dimanche 6 août.* — L'Oligocène supérieur (Chattien) de Bonnelles ou, si les circonstances s'y prêtent, au puits de Voort, à Zolder.

*Après-midi : Louvain,* Boutersem et le Pellenberg : Tongrien fluvio-marin; Rupélien; Bolderien; Diestien; Bruxellien. *Bruxelles.*

*Lundi 7 août.* — L'Eocène des environs de Bruxelles. *Bruxelles.*

*Mardi 8 août.* — Le Lédien, dans la région de Lede; le Bruxellien, sous le faciès panisélien, à Aeltre. *Bruxelles.*

*Mercredi 9 août.* — Le Néogène des environs d'Anvers : Diestien; Rupélien; Anversien; Scaldisien. Retour à Bruxelles dans l'après-midi.

A5. — *La géologie des matériaux de construction,* sous la conduite de M. Camerman.

Durée : 7 jours. Coût approximatif : 400 francs. Caution : 40 francs.

*Mercredi 2 août,* au soir. — Réunion à Namur.

*Jeudi 3 août.* — Les carrières de marbre des environs de Couvin, de Frasnes. *Namur (ou Liège).*

*Vendredi 4 août.* — Les carrières de petit granit et de grès de l'Ourthe. *Liège.*

*Samedi 5 août.* — Ardoisières des environs de Vielsalm. *Liège.*

*Dimanche 6 août.* — De Liège à Bruxelles. Repos.

*Lundi 7 août.* — Les carrières de Soignies et de Basècles. *Tournai.*

*Mardi 8 août.* — Carrières des environs de *Tournai.*

*Mercredi 9 août.* — Carrières de Lessines et de Bierghes. Retour à Bruxelles dans l'après-midi.

B. — **Excursions durant la session**  
(entre les 10 et 19 août).

B1. — *Le quaternaire des environs de Soignies et des Ecausines,* sous la conduite de M. A. Rutot . . . . . 1 jour.

B2. — *Le massif de Quenast,* sous la conduite de M. A. Hankar-Urban . . . . . 1 jour.

B3. — *Les grottes de Han et de Rochefort,* sous la conduite de M. E. Van den Broeck . . . . . 1 jour.

B4. — *La grotte et les environs de Remouchamps,* sous la conduite de M. E. Van den Broeck. 1 jour.

B5. — *Liège, Spa et ses environs,* sous la conduite de M. P. Fourmarier . . . . . 2 jours.

B6. — *Les vallées de la Sennette et de la Samme,* sous la conduite de M. Leriche . . . . . 1 jour.

B7. — *Le tertiaire des environs de Bruxelles (Eocène),* sous la conduite de M. F. Halet. . . . . 1 jour.

B8. — *Excursion à Louvain* (Musée houiller) . . . . . 1 jour.

D'autres courses seront organisées suivant les possibilités.

C) **Excursions après le Congrès.**

C1. — *Les formations crétaciques et tertiaires des environs de Mons,* sous la conduite de M. J. Cornet.

Durée : 6 jours. Coût approximatif : 300 francs. Caution : 30 francs.

*Dimanche 20 août,* au soir. — Réunion à Mons.

*Lundi 21 août.* — Le Crétacé et incidemment le Carbonifère du bord nord du bassin de Mons : Maisières, Casteau, Obourg. *Mons.*

*Mardi 22 août.* — Le Crétacé du bassin de Mons à St-Vaast et à Thieu : craie de Maisières, de St-Vaast, de Trivières; meule de Bracquegnies. *Mons.*

*Mercredi 23 août.* — Le Crétacé, et incidemment le Dévonien, de la vallée de l'Hogneau : Cénomarien, Turonien, Emsien, Eifelien, Givetien. *Mons.*

*Jeudi 24 août.* — Excursion à Cuesmes, Cibly et Frameries : Yprésien, Landenien, Danien, Sénonien. *Mons.*

*Vendredi 25 août.* — Excursion à Spiennes et à Saint-Symphorien : craie de Spiennes, de Nouvelles, d'Obourg. Landenien, tuffeau de Saint-Symphorien, craie de Cibly. *Mons.*

*Samedi 26 août.* — Excursion à Hautrage : meules de Bernisart, Tourtia de Mons, Wealdien, Westphalien inférieur.

*C2.* — *Tectonique générale des terrains paléozoïques de la Belgique*, sous la direction de M. P. Fourmarier.

Durée : 13 jours. Coût approximatif : 650 francs. Caution : 50 francs.

*Dimanche 20 août, au soir.* — Réunion à *Libramont.*

*Lundi 21 août.* — De Muno à Cugnon : anticlinal de Givonne (Cambrien); versant sud et partie centrale du synclinal de l'Eifel. *Libramont.*

*Mardi 22 août.* — De Bastogne à Wiltz : partie centrale et versant nord du synclinal de l'Eifel. *Libramont.*

*Mercredi 23 août.* — Environs de Bastogne : anticlinal de l'Ardenne. Après-midi, de Paliseul à Bièvre : massif de Serpont. *Libramont.*

*Jeudi 24 août.* — De Poix St-Hubert à Jemelle : versant sud du synclinal de Dinant. *Namur.*

*Vendredi 25 août.* — De Dinant à Yvoir : partie centrale du synclinal de Dinant. *Namur.*

*Samedi 26 août.* — De Huy à Modave : étude du versant nord du synclinal de Dinant; anticlinal du Condroz. *Namur.*

*Dimanche 27 août.* — Repos à *Namur.*

*Lundi 28 août.* — De Huy à Fallais : synclinal de Namur; Silurien du Brabant. *Namur.*

Les excursions suivantes sont plus spécialement consacrées à l'étude des grands charriages.

*Mardi 29 août.* — De Marchienne-au-Pont à Landelies par la vallée de la Sambre : lambeau de la Tombe et faille du Midi. *Namur.*

*Mercredi 30 août.* — De Franière à Sart-St-Laurent : lambeau d'Ormont et anticlinal du Condroz. *Liège.*

*Jeudi 31 août.* — Environs d'Engis et de Chèvremont : faille eifélienne; lambeaux de poussée. *Liège.*

*Vendredi 1<sup>er</sup> septembre.* — De Payon à Pepinster : massif de la Vesdre. *Liège.*

*Samedi 2 septembre.* — De Pepinster à Spa : fenêtre de Theux. *Liège.*

Eventuellement :

*Dimanche 3 septembre :* De Liège à Comblain-la-Tour : Course récapitulative.

*C3.* — *Les faciès du Dinantien (calcaire carbonifère)*, sous la conduite de MM. Lohest et F. Kaisin.

Durée : 10 jours. Coût approximatif : 450 francs. Caution : 45 francs.

*Lundi 21 août.* — D'Yvoir à **Dinant** : faciès normaux de la région de Dinant. *Waulsort.*

*Mardi 22 août.* — Hastière et environs : faciès waulsortiens du Tournaisien supérieur. *Waulsort.*

*Mercredi 23 août.* — Environs de Maredsous : faciès waulsortiens du Viséen. Visite des collections locales de l'Abbaye de Maredsous. *Namur.*

*Jeudi 24 août.* — Etude des brèches de la région de Dinant. *Namur.*

*Vendredi 25 août.* — La brèche aux environs de *Namur.*

*Samedi 26 août.* — Coupe de Landelies : série complète, brèche rouge et brèche grise. *Namur.*

*Dimanche 27 août, après-midi.* — Le Viséen des environs de **Visé.** *Liège.*

*Lundi 28 août.* — La vallée du Hoyoux. *Liège.*

*Mardi 29 août.* — Les environs de Huy et d'Ampsin. *Liège.*

*Mercredi 30 août.* — Les vallées de l'Ourthe et de l'Amblève.

*C4.* — *Stratigraphie du Westphalien.*

(Exploration systématique de gîtes fossilifères en vue de l'étude approfondie de la répartition de la faune et de la flore, sous la conduite de M. A. Renier.)

Durée : 11 jours. Coût approximatif : 500 francs. Caution : 50 francs.

*Dimanche 20 août, au soir.* — Réunion à *Mons.*

*Lundi 21 août.* — L'assise du Flénu à Hornu. *Mons.*

*Mardi 22 août.* — L'assise du Flénu, au Flénu. *Mons.*

*Mercredi 23 août.* — Le niveau marin de Petit-Buisson. Assises du Flénu et de Charleroi à Maurage. *Charleroi.*

*Jeudi 24 août.* — Les horizons supérieurs de l'assise de Charleroi, à Fontaine-l'Evêque. *Charleroi.*

*Vendredi 25 août.* — Les horizons inférieurs de Charleroi aux environs de *Charleroi.*

*Samedi 26 août.* — Les assises de Châtelet et d'Andenne aux environs de Charleroi. *Namur.*

*Dimanche 27 août.* — L'assise de Chokier dans le bassin d'Anhée. *Namur.*

*Lundi 28 août.* — L'assise d'Andenne aux environs d'Andenne. *Liège.*

*Mardi 29 août.* — L'assise de Charleroi aux environs de *Liège.*

*Mercredi 30 août.* — L'assise de Châtelet aux environs de *Liège.*

*Jeudi 31 août.* — L'assise de Charleroi à Genck (Campine).

*N. B.* — Les personnes qui désireraient participer seulement en partie à l'une ou l'autre excursion des séries A et C sont priées d'en faire la demande au Secrétariat.

#### Livret Guide.

Le prix du livret-guide ne peut être fixé actuellement. Il sera indiqué dans la 3<sup>e</sup> circulaire.

#### Avis Important.

Les circulaires ultérieures ne seront adressées qu'aux personnes qui auront fait parvenir leur adhésion à la XIII<sup>e</sup> Session.

Il est donc de toute importance que, si les adhésions ne nous sont pas encore adressées, elles le soient sans plus tarder.

Tout versement de fonds doit être fait ou adressé, payable en francs belges, au compte « Congrès Géologique International », soit à la *Société Générale de Belgique*, à Bruxelles, compte courant, n<sup>o</sup> 45.286, soit au *compte chèques postaux*, n<sup>o</sup> 765.09, directement ou par mandat international.

Le Secrétaire se fera un plaisir de répondre à toutes les demandes qui lui parviendront au sujet des arrangements pris

pour le Congrès. La correspondance doit être adressée comme suit :

*M. le Secrétaire, Congrès Géologique International,  
Service géologique de Belgique,*

*Palais du Cinquantenaire,*

*Bruxelles.*

Adresse télégraphique : *Geocong, Bruxelles.*

#### POUR LE COMITE D'ORGANISATION :

*Le Président,  
JEAN LEBACQZ.*

*Directeur Général des Mines,  
Président du Conseil géologique de Belgique.*

*Le Secrétaire Général,  
ARMAND RENIER.*

*Chef du Service géologique de Belgique.*

## Académie royale de Belgique

### PRIX PERPÉTUELS (1)

#### Classe des sciences

*Prix Charles Lemaire (1,800 fr.).* — Destiné à l'auteur du meilleur mémoire publié « sur des questions relatives aux travaux publics ».

La classe considérera comme questions relatives aux travaux publics : a) tout d'abord et de préférence, les expériences et les œuvres pratiques se rattachant directement à l'art et à la science de l'ingénieur; b) puis, et subsidiairement, les recherches théoriques sur la résistance des matériaux, sur la stabilité des constructions, sur l'hydraulique.

La classe admettra aussi comme concurrents ceux qui signaleront leurs études, leurs expériences, leur pratique concernant les mêmes objets, par un simple rapport bref et précis. (Douzième période : 1<sup>er</sup> juillet 1920-30 juin 1922.)

*Prix Edouard Mailly (1,800 fr.).* — Destiné au savant belge ou naturalisé qui aura fait faire quelque progrès à l'astronomie, ou aura contribué à répandre le goût et la connaissance de cette science dans le pays. (Sixième période quadriennale : 1920-1923.)

*Prix Louis Melsens (2,000 fr.).* — Destiné à l'auteur belge ou naturalisé du travail le plus remarquable se rapportant à la « chimie » ou à la « physique » appliquées. (Quatrième période : 1<sup>er</sup> juillet 1920-30 juin 1924.)

*Prix Charles Lagrange (1,700 fr.).* — Destiné à l'auteur belge ou étranger, du meilleur « travail mathématique ou expérimental constituant un progrès important dans la connaissance mathématique de la terre ». (Quatrième période : 30 juin 1920-30 juin 1924.)

(1) Les programmes des prix perpétuels, avec leurs développements, ainsi que ceux des concours annuels, sont déposés au secrétariat de l'Académie (Palais des Académies), rue Ducale, 1, à Bruxelles, où les intéressés peuvent les demander.

Le montant des sommes annoncées pour les prix n'est donné qu'à titre d'indication subordonnée aux variations du revenu des fondations.

*Prix François Deruyts (1,300 francs).* — Destiné au savant ou au groupe de savants qui aura fait faire quelque progrès à la « géométrie supérieure synthétique ou analytique ». (Troisième période quadriennale : 1<sup>er</sup> mai 1910-1<sup>er</sup> mai 1914, prorogée au 1<sup>er</sup> mai 1922.)

*Prix Auguste Sacré (5,500 fr.).* — Destiné à l'auteur belge de « l'invention apportant un réel et important progrès dans le domaine de la mécanique se rapportant à n'importe quelle industrie. Ce prix pourra également être donné à l'auteur belge de tout ouvrage de mécanique renfermant des théories nouvelles et de réelle valeur relatives à cette science ». (Deuxième période : 1<sup>er</sup> août 1912-31 juillet 1918, prorogée au 31 juillet 1922.)

*Fondation Agathon De Potter.* — Les revenus de la fondation De Potter sont destinés :

a) Pour la moitié, à subsidier des recherches ou des voyages scientifiques, ou la publication des travaux originaux d'astronomie, de mathématiques, de physique, de chimie, de sciences minérales, de biologie animale et végétale;

b) Pour les trois dixièmes, à récompenser des travaux originaux relatifs à l'une des sciences précitées;

c) Pour les deux dixièmes, à récompenser des découvertes de nature à améliorer les conditions de travail dans les industries dangereuses ou à encourager des recherches à entreprendre dans ce but.

Les demandes de subsides et les travaux destinés aux concours doivent être adressés au secrétariat de l'Académie royale de Belgique, Palais des Académies, à Bruxelles.

La commission de fondation se réunit chaque année, au début de mars et d'octobre.

*Prix Agathon De Potter. (Deuxième période : 1922-1924.)*

Sciences mathématiques . . . . .	4,500 francs.
Physique. . . . .	4,500 »
Chimie . . . . .	4,500 »
Sciences minérales . . . . .	4,500 »
Biologie animale . . . . .	3,750 »
Biologie végétale . . . . .	3,000 »
Astronomie . . . . .	2,250 »

Séance du samedi 3 décembre 1921, à 2 heures.

## EXTRAIT

RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA FONDATION DE POTTER.

La commission a reçu deux demandes de récompense : l'une pour « un parachute pour cages de mines, ascenseurs et analogues » imaginé par M. Martelée; l'autre, pour une méthode de lustrage du cristal taillé, basée sur la substitution de la potée d'étain à la potée de plomb et imaginée par M. Lecrenier (1). Conformément à l'avis de MM. P. Fourmarier et De Noël, ingénieurs des mines et professeurs à l'Université de Liège, la commission a estimé qu'il n'y a pas lieu d'accorder une récompense à M. Martelée. La classe adopte cette manière de voir. Conformément aux conclusions du rapport de M. F. Swarts, la commission propose d'accorder à M. Lecrenier une récompense de 5,000 francs. Cette proposition est adoptée. Le rapport de M. Swarts paraîtra dans le *Bulletin*.

(1) Voir *Annales des Mines de Belgique*, tome XII, 2<sup>e</sup> liv. page 601.

## Fondation George Montefiore

—  
PRIX TRIENNAL  
—

ARTICLE PREMIER. — Un prix dont le montant est constitué par les intérêts accumulés d'un capital de 150.000 francs de rente belge à 3 %, est décerné tous les trois ans, à la suite d'un concours international, au meilleur travail original présenté sur l'avancement scientifique et sur les progrès dans les applications techniques de l'électricité dans tous les domaines, à l'exclusion des ouvrages de vulgarisation ou de simple compilation.

ART. 2. — Le prix porte le nom de *Fondation George Montefiore*.

ART. 3. — Sont seuls admis au concours les travaux présentés pendant les trois années qui précèdent la réunion du jury. Ils doivent être rédigés en français ou en anglais et peuvent être imprimés ou manuscrits. Toutefois, les manuscrits doivent être dactylographiés et, dans tous les cas, le jury peut en décider l'impression.

ART. 4. — Le jury est formé de dix ingénieurs électriciens, dont cinq belges et cinq étrangers, sous la présidence du professeur-directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore, lequel est de droit un des délégués belges.

Sauf les exceptions stipulées par le fondateur, ceux-ci ne peuvent être choisis en dehors des porteurs du diplôme de l'Institut électrotechnique Montefiore.

ART. 5. — Par une majorité de quatre cinquièmes dans chacune des deux sections, étrangers et nationaux (lesquels doivent, à cet effet, voter séparément), le prix peut être exceptionnellement divisé.

A la même majorité, le jury peut accorder un tiers du disponible, au maximum, pour une découverte capitale, à une personne n'ayant pas pris part au concours ou à un travail qui, sans rentrer complètement dans le programme, montre une idée neuve pouvant avoir des développements importants dans le domaine de l'électricité.

ART. 6. — Dans le cas où le prix n'est pas attribué ou si le jury n'attribue qu'un prix partiel, toute la somme rendue ainsi disponible est ajoutée au prix de la période triennale suivante.

ART. 7. — Les travaux dactylographiés peuvent être signés ou anonymes. Est réputé anonyme tout travail qui n'est pas revêtu de la signature lisible et de l'adresse complète de l'auteur.

Les travaux anonymes doivent porter une devise, répétée à l'extérieur d'un pli cacheté joint à l'envoi; à l'intérieur de ce pli, le nom, le prénom, la signature et le domicile de l'auteur seront écrits lisiblement.

ART. 8. — Tous les travaux, qu'ils soient imprimés ou dactylographiés, sont à produire en douze exemplaires; ils doivent être adressés franco à M. le secrétaire-archiviste de la *Fondation George Montefiore*, à l'hôtel de l'Association, rue Saint-Gilles, 31, Liège (Belgique).

Le secrétaire-archiviste accuse réception des envois aux auteurs ou expéditeurs qui se sont fait connaître.

ART. 19. — Les travaux dont le jury a décidé l'impression sont publiés au *Bulletin de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électro-technique Montefiore*. De cette publication ne résulte pour les auteurs ni charge de frais, ni ouverture à leur profit de droits quelconques. Il leur est néanmoins attribué, à titre gracieux, vingt cinq tirés à part.

Pour cette publication, les textes anglais peuvent être traduits en français par les soins de l'Association.

*Concours de 1920  
reporté exceptionnellement à 1923.*

Le montant du prix à décerner est de 21.000 francs.

La date extrême pour la réception des travaux à soumettre au jury est fixée au 30 avril 1923.

Les travaux présentés porteront en tête du texte et d'une manière bien apparente la mention : « Travail soumis au concours de la Fondation George Montefiore, session de 1920 (1923). »

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION  
DES INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS  
SORTIS DE L'INSTITUT ÉLECTRO-TECHNIQUE MONTEFIORE :

*Le Secrétaire Général,*  
L. CALMEAU.

*Le Président,*  
Omer DE BAST.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

**Legs Guinard**

Un arrêté royal du 25 novembre 1921, ouvre le 11<sup>e</sup> concours (période quinquennale 1918-1922), en vue de la collation du legs de 10,000 francs institué par le docteur Guinard et destiné à être remis, s'il y a lieu, à l'auteur du meilleur ouvrage ou de la meilleure invention, ayant pour objet d'améliorer la position matérielle ou intellectuelle de la classe ouvrière en général et sans distinction.

Les personnes qui désirent prendre part à ce concours, doivent adresser, avant le 1<sup>er</sup> juillet 1922, au Ministère de l'Industrie et du Travail (Office de l'Assurance et de la Prévoyance Sociales), rue Lambermont, n<sup>o</sup> 2, soit l'ouvrage ou le manuscrit écrit dans l'ordre d'idées indiqué par le testateur, soit le modèle ou le mémoire descriptif de l'invention concourant au même but.

# Association Belge de Standardisation

(A. B. S.)

---

## PUBLICATION DES TRAVAUX

---

### STANDARDISATION (PROVISOIRE) DES CORNIÈRES ÉGALES

---

#### INTRODUCTION

---

Le tableau ci-après constitue le premier résultat d'une série d'études entreprises, il y a quelque temps déjà, par la Fédération des Constructeurs de Belgique et par le Comptoir des Aciéries belges et qui, lors de la fondation de l'A. B. S., ont été reprises par celle-ci.

En raison de l'incertitude qui enveloppe encore l'orientation future de la production métallurgique belge, les aciéries n'ont pas cru pouvoir prendre d'engagements fermes en ce moment. C'est pour ce motif que le tableau n'a qu'un caractère *provisoire* et qu'il a été limité aux cornières égales, ce cas prêtant au minimum de discussions.

On remarquera, en ce qui concerne les épaisseurs, qu'en outre du minimum, usuel jusqu'ici, du dixième de la largeur d'ailes, il est en général indiqué également une épaisseur inférieure de un millimètre à la première. On avait espéré, à un certain moment, que l'épaisseur ainsi réduite aurait pu être prescrite comme standard, ce qui aurait marqué un sérieux progrès, spécialement pour l'usage des cornières en compression. Certains laminoirs ayant toutefois craint des difficultés de fabrication, il a paru prudent de conserver, jusqu'à nouvel ordre, l'ancienne épaisseur à côté de la nouvelle.

*Le Secrétaire,*  
GUSTAVE-L. GÉRARD.

---

*Dimensions et propriétés des cornières standards (provisoire).*

DIMENSIONS.		SECTIONS	POIDS Kg par mètre courant	DISTANCES DU CENTRE DE GRAVITÉ.		MOMENTS D'INERTIE.			MODULES DE FLEXION		RAYONS DE GYRATION.		
a mm.	e mm.			S mm <sup>2</sup>	v mm.	v <sup>1</sup> mm.	I cm <sup>4</sup>	I <sub>M</sub> cm <sup>4</sup>	I <sub>m</sub> cm <sup>4</sup>	$\frac{I}{v}$ cm <sup>3</sup>	$\frac{I}{v^1}$ cm <sup>3</sup>	$r = \sqrt{\frac{I}{S}}$ mm.	$r_M = \sqrt{\frac{I_M}{S}}$ mm.
20	3	112	0,88	14,0	5,98	0,39	0,62	0,15	0,279	0,654	5,90	7,4	3,7
	4	145	1,14	13,6	6,37	0,49	0,77	0,19	0,361	0,772	5,82	7,3	3,6
25	3	142	1,12	17,8	7,23	0,80	1,27	0,31	0,452	1,11	7,51	9,5	4,7
	4	185	1,45	17,4	7,62	1,02	1,61	0,40	0,585	1,34	7,41	9,3	4,7
30	3	174	1,36	21,6	8,36	1,40	2,24	0,57	0,649	1,68	8,99	11,3	5,8
	5	278	2,18	20,8	9,19	2,16	3,41	0,92	1,04	2,36	8,83	11,0	5,7
35	3	204	1,60	25,4	9,60	2,29	3,66	0,92	0,902	2,39	10,6	13,4	6,9
	4	267	2,10	25,0	10,0	2,95	4,68	1,24	1,18	3,94	10,5	13,3	6,8
	6	387	3,04	24,2	10,8	4,13	6,50	1,77	1,71	3,81	10,3	13,0	6,8
40	4	308	2,42	28,8	11,2	4,47	7,09	1,86	1,55	3,99	12,0	15,2	7,8
	6	448	3,52	28,0	12,0	6,31	9,98	2,67	2,26	5,25	11,9	14,9	7,7
45	4	349	2,74	32,6	12,4	6,43	10,3	2,57	1,97	5,21	13,6	17,1	8,8
	5	430	3,38	32,2	12,8	7,84	12,4	3,25	2,43	6,12	13,5	17,0	8,7
	7	586	4,60	31,4	13,6	10,4	16,4	4,39	3,31	7,64	13,3	16,7	8,7
50	4	389	3,06	36,4	13,6	8,97	13,9	4,01	2,46	6,60	15,2	19,1	9,9
	5	480	3,77	36,0	14,0	11,0	17,4	4,59	3,05	7,81	15,1	19,0	9,8
	7	656	5,15	35,1	14,9	14,6	23,1	6,02	4,16	9,83	14,9	18,8	9,6
55	5	532	4,18	39,8	15,2	14,7	23,4	6,03	3,70	9,68	16,6	20,9	10,8
	6	631	4,95	39,4	15,6	17,3	27,4	7,24	4,39	11,1	16,5	20,8	10,7
	8	823	6,46	38,6	16,4	22,0	34,8	9,35	5,71	13,4	16,4	20,6	10,7
60	5	581	4,57	43,6	16,4	19,4	30,8	7,96	4,45	11,8	18,2	23,0	11,7
	6	691	5,42	43,1	16,9	22,8	36,1	9,43	5,29	13,5	18,2	22,9	11,7
	8	903	7,09	42,3	17,7	29,2	46,1	12,1	6,89	16,5	18,0	22,6	11,6
65	6	753	5,91	47,0	18,8	29,2	46,2	12,2	6,21	16,2	19,7	24,8	12,7
	8	985	7,73	46,1	18,9	37,5	59,5	15,5	8,13	19,9	19,5	24,5	12,6
70	6	843	6,38	50,7	19,3	36,9	58,7	15,1	7,27	19,1	21,3	26,8	13,7
	7	940	7,38	50,3	19,7	42,3	67,1	14,6	8,41	21,4	21,2	26,7	13,7
	9	1188	9,34	49,5	20,5	52,5	83,1	22,0	10,6	25,5	21,0	26,4	13,6
75	7	1012	7,94	54,1	20,9	52,3	83,3	21,3	9,66	25,0	22,7	28,6	14,6
	8	1147	9,03	53,7	21,3	58,8	93,3	24,4	10,9	27,6	22,6	28,5	14,6
	10	1411	11,07	52,9	22,1	71,1	113	29,8	13,4	32,1	22,4	28,3	14,5
80	7	1082	8,49	57,9	22,1	64,2	101	27,0	11,1	29,0	24,4	30,7	15,6
	8	1227	9,66	57,4	22,6	72,2	115	29,6	12,6	32,0	24,3	30,6	15,5
	10	1511	11,85	56,6	23,4	87,5	139	35,9	15,4	37,5	24,1	30,3	15,4
90	8	1389	10,90	65,0	25,0	104	166	42,7	16,0	41,8	27,4	34,6	17,6
	9	1552	12,17	64,6	25,4	116	184	47,8	17,9	45,6	27,3	34,5	17,6
	10	1713	13,45	64,2	25,8	127	201	52,6	19,8	49,2	27,2	34,3	17,5
	12	2029	15,93	63,4	26,6	148	234	61,6	23,3	55,7	27,0	34,0	17,4
100	9	1734	13,62	72,2	27,8	161	256	66,2	22,3	57,9	30,5	38,3	19,6
	10	1915	15,07	71,8	28,2	177	280	73,3	24,6	62,6	30,4	38,2	19,5
	12	2271	17,82	71,0	29,0	207	328	86,2	29,1	71,2	30,2	38,0	19,5
	14	2619	20,57	70,2	29,8	235	372	98,3	33,5	78,8	30,0	37,7	19,4
110	9	1914	15,03	79,7	30,3	217	345	89,6	27,3	71,7	33,7	42,4	21,6
	10	2115	16,64	79,3	30,7	239	379	98,6	30,1	77,7	33,6	42,3	21,6
	12	2511	19,70	78,5	31,5	280	444	116	35,7	88,7	33,4	42,1	21,5
	14	2899	22,77	77,7	32,3	319	505	133	41,0	98,6	33,2	41,8	21,4
120	10	2318	18,20	86,9	33,1	313	495	130	36,0	94,4	36,7	46,3	23,6
	12	2754	21,62	86,0	34,0	368	589	150	42,7	108	36,5	46,0	23,5
	14	3182	24,98	85,2	34,8	420	666	173	49,2	121	36,3	45,7	23,4
150	12	3483	27,35	108,8	41,2	737	1168	306	67,7	179	46,0	57,9	29,5
	14	4031	31,64	107,9	42,1	845	1343	347	78,5	201	45,8	57,7	29,4
	16	4571	35,87	107,1	42,9	950	1507	391	88,7	221	45,6	57,4	29,2

